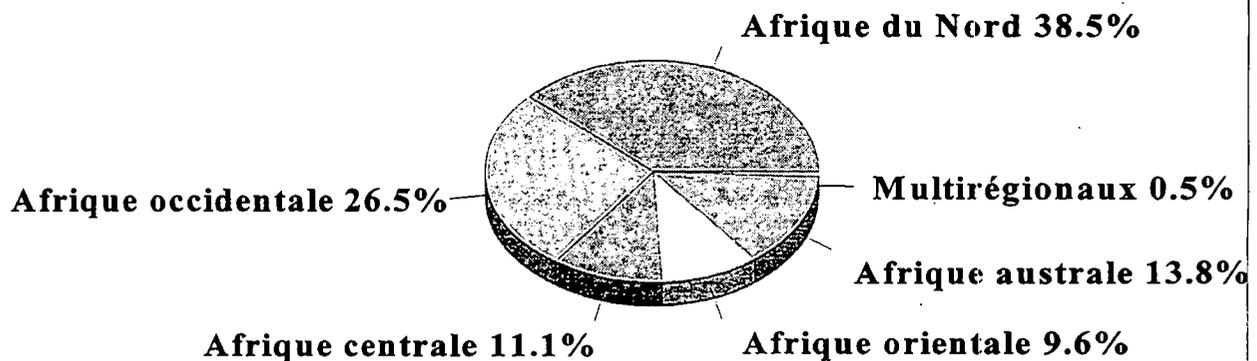


plus de 55 % des nouveaux prêts approuvés en 1994. La diminution des ressources concessionnelles disponibles, conjuguée à l'inadmissibilité de certains pays aux prêts non-concessionnelles et à d'autres facteurs, a provoqué une baisse importante des prêts consentis par la Banque à ses pays membres les plus pauvres. (En fait, le Fonds africain de développement n'a accordé aucun prêt depuis 1993.) Cette tendance à concentrer les prêts dans un plus petit nombre de pays devrait se maintenir d'ici la fin de la décennie et une part importante des prêts devraient être affectés spécialement aux pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe ainsi qu'à de nombreux pays de l'Afrique orientale.

Prêts de la Banque par région, 1991 - 1994



Développement du secteur privé : Les prêts garantis par l'État aux pays membres emprunteurs constituent la très grande majorité du financement accordé par la banque, mais la BAfD fournit également des ressources sous forme de prêts ou de participation à des projets du secteur privé. Les investissements dans ce secteur ont été relativement peu nombreux au cours des dernières années. La BAfD participe également au développement du secteur privé dans la mesure où elle s'efforce de favoriser le développement des petites entreprises en proposant des activités d'ajustement à caractère politique qui contribuent à la création d'un environnement plus attrayant pour les investisseurs et dans la mesure également où elle